

Compte rendu de réunion

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Travelodge, Burlington (Ontario)

Le 17 septembre 2002

Préparé le 1^{er} novembre 2002

Présents

États-Unis

Canada

Membres du Conseil

Colonel Mark Roncoli
(membre suppléant)

Doug Cuthbert, membre

Secrétaires

John Kangas

Peter Yee

Représentants chargés de la régularisation

LTC Thomas Magness

David Fay

Dave Schweiger (suppléant)

Associés

Lisa Bourget

Tom McAuley

Carl Woodruff

Andy McPhee

Don Sawruk

Ordre du jour – Le Conseil adopte l'ordre du jour (pièce jointe).

1. Compte rendu de la réunion du 18 mars 2002 – Le Conseil adopte le compte rendu, et

M. Kangas le transmettra à la CMI.

2. Dérivations de Long Lac et d'Ogoki

M. Fay transmet au Conseil les données sur les dérivations fournies par l'Ontario Power Generation. Au cours de la période de mars à août 2002, le volume d'eau des deux dérivations représentait en moyenne 134 % de la moyenne de la période de 1944 à 2001.

3. Conditions actuelles et stratégie de régularisation

Au printemps dernier, les bassins des lacs supérieurs ont reçu une quantité de précipitations supérieure à la moyenne. La quantité de pluie était légèrement inférieure à la moyenne en juillet, tandis qu'elle était près de la moyenne en août. Au cours des six derniers mois, les apports nets globaux des bassins des lacs supérieurs égalaient presque la moyenne. Actuellement, le niveau d'eau du lac Supérieur est 14 cm (5,5 po) au-dessous de la moyenne (1918-2001), 5 cm (2 po) au-dessus du niveau de l'an dernier et 22 cm (8,7 po) au-dessus du niveau de référence. Les lacs Michigan et Huron sont 31 cm (12 po) au-dessous de la moyenne, 24 cm (9,4 po) au-dessus du niveau de l'an dernier et 23 cm (9,1 po) au-dessus du niveau de référence. Les représentants chargés de la régularisation présentent au Conseil les niveaux et les débits projetés dans le plan de régularisation 1977-A pour les mois à venir. Si les conditions d'extrême sécheresse persistent jusqu'à l'automne, les opérations régulatrices pourraient être restreintes dès novembre.

Le Conseil conclut que le plan de régularisation fonctionne toujours et convient que les débits sortants précisés peuvent être maintenus, sauf dans le cas de la petite dérivation permanente déjà autorisée par la CMI qui sert à faciliter les réparations des vannes d'étanchéité.

4. Opérations régulatrices

Les représentants chargés de la régularisation informent le Conseil des opérations régulatrices. Le Conseil souligne qu'il n'y a eu des opérations que durant quelques mois cette année, mais que les

directives actuelles régissant les opérations régulatrices ainsi que le mécanisme de diffusion de l'information au public semblent efficaces. Aucun retard de navire n'a été signalé depuis que les directives sont entrées en vigueur. Néanmoins, le personnel examinera les dossiers sur le passage et le mouillage des navires dans la rivière St. Marys pour déterminer s'il y a eu des impacts sur la navigation liés aux niveaux de l'eau et si les délais, le cas échéant, sont dus aux opérations régulatrices.

La CMI demande au Conseil de fournir un rapport sur les opérations menées cette année d'ici la mi-décembre. Une partie du rapport examinera les commentaires issus de la consultation avec les organismes de navigation et de lutte contre la lamproie marine et présentera l'état de l'étude hydraulique au moyen d'un modèle informatisé. Le Conseil demande qu'une ébauche aux fins d'examen soit prête d'ici le 1^{er} décembre.

5. Ouvrages de régularisation – entretien et réparations

Le Conseil indique que la réparation des vannes a commencé le 20 août et qu'elle devrait se poursuivre jusqu'à la mi-octobre. Pour le mois d'octobre, les secrétaires demanderont à la CMI l'autorisation de s'écarter du plan de régularisation, l'autorisation actuelle s'appliquant à la période d'août-septembre.

6. Centrale du gouvernement des États-Unis – état de l'automatisation de l'équipement

L'installation de matériels et de logiciels se poursuit et devrait être terminée d'ici la fin d'octobre. Une firme de consultation a été engagée par les **organismes d'aménagement hydroélectrique** pour évaluer les turbines de la centrale du gouvernement américain. On s'attend à ce que les mesures du débit ayant pour but de vérifier les évaluations de la centrale du gouvernement américain et de la centrale Edison Sault aient lieu à l'été 2003. Des mesures du débit visant à vérifier les évaluations de la société Great Lakes Power Limited sont prévues pour 2005.

7. Mesures du débit

Le Conseil s'entend pour effectuer des mesures du débit en juillet ou en août 2003 en vue de mettre à jour l'évaluation des ouvrages de régularisation. Ces mesures pourraient avoir lieu en même temps que les mesures aux centrales électriques. Une décision finale sera prise en mars 2003 et dépendra le budget et les niveaux d'eau prévus.

8. Activités de lutte contre la lamproie marine de la Commission des pêcheries des Grands Lacs

Comme les représentants de la Commission des pêcheries des Grands Lacs qui ont été invités ne peuvent pas assister à la réunion, le Conseil les invitera à la prochaine réunion, prévue au début de mars, à Chicago, qui vise à étudier les situations où le Conseil pourrait apporter son aide.

9. Politique de la CMI en ce qui concerne l'accès du public aux comptes rendus de réunions

Les secrétaires du Conseil informent le Conseil que la date cible établie par la CMI pour l'affichage des comptes rendus sur le site Web sera respectée.

10. Communications avec le public

Le Conseil décide d'organiser la prochaine réunion publique annuelle à Sault Ste. Marie, en Ontario, à la fin de juin 2003.

11. Rapport d'étape semi-annuel

Le Conseil approuve le rapport semi-annuel, qui sera transmis à la CMI dans la semaine.

12. Autres questions

Le Conseil discute de la sécurité des installations de régularisation des eaux de la rivière St. Marys. Les secrétaires prépareront un court exposé pour la rencontre avec la CMI.

Le personnel du Conseil révèle que les travaux de dragage menés par l'U.S. Army Corps of Engineers dans la zone du haut-fond de Vidal, en amont de Sault Ste. Marie, se poursuivent et qu'ils devraient être complètement terminés d'ici la mi-octobre environ.

Le personnel du Conseil indique que les discussions se poursuivent entre les deux gouvernements en ce qui concerne les travaux de dragage proposés par l'U.S. Army Corps of Engineers dans la rivière St. Marys, en aval de Sault Ste. Marie, des écluses Soo à Rock Cut. L'U.S. Army Corps of Engineers mène actuellement une étude modèle pour mieux comprendre les impacts du dragage sur les niveaux d'eau ainsi que sur les débits autour de l'île Sugar.

Le Conseil souligne que les gouvernements n'ont pas encore alloué de fonds au lancement de l'étude sur les Grands Lacs supérieurs.

Le personnel du Conseil indique que cette étude entreprise par l'U.S. Army Corps of Engineers vise à remplacer les deux écluses existantes à Sault Ste. Marie, au Michigan, par une écluse plus moderne et plus large. Le financement par les États-Unis déterminera le progrès du plan d'ingénierie l'an prochain.

En ce qui concerne l'examen de la navigation dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, le personnel du Conseil indique que l'U.S. Army Corps of Engineers a présenté son rapport de reconnaissance à leur administration centrale. L'organisme recherche des partenaires, notamment dans les secteurs canadiens du transport et de la navigation ainsi qu'au sein d'autres organismes, avant de lancer une étude de faisabilité détaillée.

13. Prochaine réunion et rencontre avec la CMI

Le Conseil tiendra sa prochaine réunion à Chicago, le 4, le 5 ou le 6 mars. La réunion avec la CMI est prévue pour le matin du 8 octobre, au bureau d'Ottawa de la CMI.

ORDRE DU JOUR

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DU LAC SUPÉRIEUR

Le 17 septembre 2002

Travelodge, Burlington (Ontario)

1. Examen du compte rendu préliminaire de la réunion du 18 mars 2002 à Detroit

2. Mise à jour sur les dérivations de Long Lac et d'Ogoki

3. Mise à jour sur les conditions actuelles et la stratégie de régularisation

4. Opérations régulatrices
 - a. Rapport d'Environmental Resources Management (ERM)
 - b. Rapport du Conseil à la CMI concernant les opérations effectuées en 2002

5. Ouvrages de régularisation – état des réparations des vannes d'étanchéité

6. Centrale du gouvernement des États-Unis – état de l'automatisation de l'équipement

7. Mesures du débit

8. Proposition de la Commission des pêcheries des Grands Lacs concernant une expérience de

piégeage de la lamproie marine

9. Politique de la CMI relative à l'accès du public aux comptes rendus de réunions

10. Communications avec le public

- a. Réunion du 25 juin 2002 à Paradise, au Michigan, et plan pour 2003
- b. Renseignements sur les niveaux d'eau et les débits destinés au public
- c. Réunion publique proposée pour 2003

11. Examen du rapport d'étape semi-annuel

12. Autres questions

- a. Questions de sécurité
- b. État du dragage dans le haut-fond de Vidal et dans le cours inférieur de la rivière
St. Marys
- c. État du Plan d'étude sur les Grands Lacs supérieurs
- d. Information sur le remplacement des écluses par les États-Unis
- e. Examen en cours du réseau de navigation Grands Lacs-Saint-Laurent par les États-Unis

13. Prochaine réunion et rencontre avec la CMI